



LE PRÉSIDENT

Melun, le 18 octobre 2016

Dossier suivi par: Bureau de l'Offre Scolaire
Tél : 01 64 14 77 77
bureauoffrescolaire@departement77.fr
Nos réf. : D16-015293-DT

He Bag

OBJET : Transports scolaires - Aide départementale complémentaire Imagine R

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez les difficultés budgétaires imposées au Département ont contraint l'Assemblée départementale à mettre un terme à la gratuité des transports scolaires. Toutefois, bien conscients de la charge supplémentaire et jusqu'ici non prévue dans le budget des ménages, les élus départementaux ont mis tout en œuvre pour limiter la contribution des familles.

Cette aide complémentaire a été adoptée par l'Assemblée départementale le 7 octobre dernier pour les élèves du primaire (hors regroupement pédagogique intercommunal dont les élèves bénéficient déjà d'un tarif spécifique) et les collégiens.

Le Département de Seine-et-Marne limite ainsi la charge des familles à 100 € par élève pour l'année scolaire 2016/2017.

Pour demander l'aide complémentaire en ligne de façon simple et rapide, je vous invite à vous rendre sur **seine-et-marne.fr** dès à présent et avant le 30 avril 2017.

Afin de faciliter la saisie des éléments nécessaires au traitement de votre demande, munissez-vous préalablement des informations suivantes relatives au porteur de la carte Imagine R.

- nom et prénom ;
- date de naissance ;
- numéro de la carte Imagine R.
- coordonnées du compte bancaire avec lequel vous aurez réglé la carte. Un relevé d'identité bancaire (RIB /IBAN) scanné ou photographié (format gif, jpeg, png, tiff ou pdf) sera à joindre lors de la téléprocédure.

Si vous rencontrez des difficultés dans votre démarche, n'hésitez pas à contacter le Bureau de l'Offre Scolaire par courriel : bureauoffrescolaire@departement77.fr ou par téléphone au 01 64 14 77 77.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Jean-Jacques BARBAUX
Président du Conseil départemental